

PROCES VERBAL

Comité syndical du SEAT

MERCREDI 26 FEVRIER 2020

Le Comité Syndical du SEAT s'est réuni à 18 heures, le mercredi vingt-six février deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Jean-Pierre BUCHE
Pascal BRUHAT
Bénédicte HEALY

Roland BLANCHET
Daniel SALLES
Claude DELETANG
Jean-François DEMERE

Titulaires excusés :

Gérard GUILLAUME
Gilles PETEL
Françoise BERNARD
Gérard BRANLARD

Pouvoir :

De Gérard BRANLARD à Colette HENRION

Suppléants excusés :

Claude AUBIER
Gérard BLANCHAMP
René GUÉLON
Hélène FEDERSPIEL
Pierre DUPECHER

Fabienne LANGUILLE
Olivier DUMAS
Sylvie ARDOUREL

Autres personnes présentes

LAIGNEZ Claire, chargée de mission SEAT
GRUZELLE Anatole, coordinateur de projets

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants
10	7	1	1	8	8

M. le Président demande si des remarques sont formulées sur le compte rendu du dernier comité syndical qui a eu lieu le 27 novembre 2019. Aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est donc accepté à l'unanimité des membres présents et le Président ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Affaires internes

- Avancement du recrutement pour le poste de « coordinateur de projets »
- Validation du compte administratif
- Validation du compte de gestion
- Débat d'Orientation Budgétaire 2020
- Point sur les subventions perçues et la trésorerie

II. Projet Ecopôle du Val d'Allier

- Présentation des pistes d'investissement à trois ans pour les espaces-test agricoles
- Lancement d'un marché « rédaction du plan de gestion à 10 ans de l'Ecopôle du Val d'Allier »
- Plan de gestion 2020 - bons de commande LPO Auvergne et Régie de Territoire

III. Questions diverses

- Retour sur la présentation étude FAE du 18 février 2020 à 9h
- Retour sur le comité de suivi du 25 février 2020 à 18h

I. Affaires internes

Le Président ouvre le comité syndical.

En introduction, il est rappelé la nécessaire sécurisation des ressources financières pour l'Ecopôle du Val d'Allier dont les besoins seront détaillés lors du Débat d'Orientation Budgétaire (focus 2020).

Les enjeux d'une programmation et les pistes d'investissement concernent en particulier les scénarii d'aménagement de l'Ecopôle du Val d'Allier à l'horizon 2025, dont le contenu est défini mais, qui impliquent des décisions politiques pour la mise en œuvre du programme d'aménagement.

1. Avancement du recrutement de coordinateur de projets Ecopôle

Monsieur Jean-Pierre BUCHE présente le changement de poste de « chargé de mission SEAT » suite à la démission de Claire LAIGNEZ. Il indique que Anatole GRUZELLE prendra ses fonctions de « coordinateur de projets » Ecopôle du Val d'Allier, le 02 mars 2020, pour une durée de 10 mois (jusqu'au 31 décembre 2020), en remplacement de Claire LAIGNEZ. Une période de tuilage a été réalisée durant 3 jours (les 24, 25 et 26 février). Il sera notamment nécessaire de suivre et gérer les demandes de subvention, en cours ou à venir, auprès de financeurs publics ou privés.

2. Vote du compte administratif

Madame Colette Henrion présente le Compte Administratif.

Le Président rappelle que le Compte Administratif est un document de synthèse qui reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2019. Celui-ci présente les résultats de l'exécution du budget : recettes et dépenses réalisées au cours de l'année précédente, y compris celles qui ont été engagées mais non payées (les restes à réaliser).

Le Compte Administratif reflète la gestion des finances du SEAT. Il se clôture sur des balances qui permettent de dégager les résultats de chaque section. Sont présentées les dépenses, les recettes, le résultat de l'exercice 2019, les reports et le résultat de clôture de chacune des sections.

Les opérations de l'exercice 2019 font ressortir les résultats suivants :

► BUDGET PRINCIPAL :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	211 317,17
Recette de fonctionnement	121 107,04
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 90 210,13
Report de résultat N-1	- 109 672,79
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 199 882,92

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	91 689,89
Recette d'investissement	43 552,00
Résultat d'investissement de l'exercice	-48 137,89
Report de résultat N-1	40 542,29
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 7 595,60

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité le Compte Administratif 2019 et déclare toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.

Remarques : Il est rappelé l'existence de dossiers LEADER des années précédentes en attente de validation. A été évoqué la participation financière des EPCI et de la métropole clermontoise, justifiée notamment par la stratégie territoriale du PAT (Ecopôle laboratoire d'expériences agricoles de proximité et de valorisation du circuit court) et par la fréquentation métropolitaine du site. Monsieur Jean-Pierre Buche précise qu'il a notamment rencontré Monsieur Olivier Bianchi, Président de Clermont Auvergne Métropole (CAM) à ce sujet mais sans engagement pour le moment.

3. Validation du compte de gestion

Madame Colette Henrion présente le Compte de Gestion 2019 pour le « Budget du SEAT », le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à réaliser (RAR).

Le Conseil syndical, après s'être fait présenter les comptes de l'exercice 2019 pour le « Budget du SEAT »,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019,
- statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- déclare que le Compte de Gestion du SEAT dressé pour l'exercice 2019, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

M. le Président explique que la Trésorière a transmis le compte de gestion, celui-ci est conforme au compte administratif (avec un déficit en investissement, déficit reporté en 2020) et il propose au comité de valider les comptes de gestion 2019.

Après avoir oui l'exposé du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical votent à l'unanimité le Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2019.

4. Affectation de résultat de l'exercice 2019

Les membres du Conseil après avoir entendu l'exposé du Compte Administratif du SEAT, constate pour l'exercice 2019 :

- Un déficit d'exécution de la section de fonctionnement de : - 90 210,13 €
- Un déficit d'exécution de la section d'investissement de : - 48 137,89 €

Après avoir oui l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité :

- D'affecter la somme de - 199 882,92 € compte-tenu du déficit de fonctionnement antérieur de - 109 672,79 € au compte 002 excédent antérieur reporté, en section de fonctionnement au budget primitif 2020,
- D'affecter la somme de - 7 595,60 €, compte-tenu de l'excédent d'investissement antérieur de 40 542,29 € au compte 001 excédent reporté en section d'investissement au budget primitif 2020.

Remarque : Il est rappelé que le déficit est dû aux subventions toujours non perçues mais qui le seront, en partie, courant d'année 2020, après validation administrative et financière des dossiers par l'équipe salariée du SEAT.

Bilan de l'activité 2019

Sont présentées dans le détail les dépenses et les recettes revues du budget primitif et celles réalisées.

► DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

	Somme de Réalisations
Autres charges de gestion courante	270,8
Charges à caractère général	113 911,56
Charges de personnel et frais assimilés	95 999,14
Charges financières	1 135,67
Résultat de fonctionnement reporté	109 672,79
Virement à la section d'investissement	0
Total général	320 989,96

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

	Somme de Budget Primitif	Somme de Réalisations
Atténuations de charges	12 161,23	6 872,56
CPAM	12 161,23	6 872,56
Autres produits de gestion courante	0	3 183,48
Contribution des maraichers à l'espace test	0	1 683,48
Location de l'étang de pêche	0	1 500
Dotations et participations	388 010,37	11 0151
Agence de l'eau	37 208	20920
Autres groupements	30 000	0
Départements (DALD, ENSIL)	36 767	20 610
GFP de rattachement	18 064,24	36 128
Participation sablières de Pérignat	4 605	10 000
POI Loire	261 366,13	22 493
Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	900
Produits activités annexes - formation - action traction animale	0	20
Redevances et droits des services à caractère culturel - accueil de l'INRA	0	500
Redevances et droits des services à caractère de loisirs - école Martres-de-Veyre	0	380
Total général	400 171,6	121 107,04

► **DEPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Dépenses d'investissement par opération	Somme de Budget Primitif	Somme de Réalisations
Aménagement ferme expérimentale	62 303,51	26 851
Autres agencements et aménagements	62303,51	0
Autres bâtiments publics	0	24810
Frais d'études	0	2041
Aménagement pêche	75600	0
Autres agencements et aménagements	75600	0
Contrat territorial	137168	28310,89
Autres agencements et aménagements	46168	2107,56
Frais d'études	78000	26003,33
Terrains nus	13000	200
Espace test agricole	43200	32873,38
Autre matériel et outillage de voirie	0	5418,98
Autres agencements et aménagements	43200	26524,4
Autres bâtiments publics	0	930
Matériel technique et informatique	7300	3654,62
Autres installations, matériel et outillage techniques	5000	3654,62
Matériel de bureau et matériel informatique	2300	0
Operations financières	4837,03	0
Dépenses imprévues	4837,03	0
Total général	330 408,54	91 689,89

► **RECETTES D'INVESTISSEMENT :**

Étiquettes de lignes	Somme de Budget Primitif	Somme de Réalisations
Aménagement pêche	79 200	0
Budget communautaire et fonds structurels	79 200	0
Contrat territorial	119 410,26	19 680
Budget communautaire et fonds structurels	63 935,76	0
Départements	8 768,5	0
Emprunts en euros	0	0
Etat et établissements nationaux	9 100	19 680
Régions	37 606	0
Contribution EPCI	0	23 872
GFP de rattachement	0	23 872
OPERATIONS FINANCIERES	73 972,28	40 542,29
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 542,29	40 542,29
Virement de la section de fonctionnement	33 429,99	0
Total général	272 582,54	84 094,29

Remarques : Monsieur Pascal Bruhat, vice-président du SEAT, demande des précisions sur certaines lignes budgétaires présentés par la responsable du suivi financier du SEAT, Claire Laignez. Il précise également qu'une nouvelle demande de subvention LEADER sera effectuée dans la deuxième partie d'année 2020 pour financer les travaux entrepris sur l'Ecopôle du Val d'Allier.

5. Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Sont présentées les propositions budgétaires émises pour 2020, en se référant à la réalisation budgétaire 2019 et aux nouveaux besoins :

► DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (DOB 2020)

	Somme de Réalisation 2019	Somme de Propositions (BP) 2020
Animation	11 071	19 650
Achats de petits matériels d'animation	2 304	200
Déplacement des blocs béton et intervention diverses SIVOM	896	1 000
Impression	1 676	1 700
Location générateur Ecopolys	239	250
Prestations extérieures : médiation des usages en été		9 000
Programmation annuelle	5 957	5 000
Vêtements flockés pour les intervenants sur le site		2 500
Contrat territorial et plan de gestion	73 303	118 468
Achat terrains - frais notariés		2 000
Etude juridique sur la gouvernance		15 000
LPO Auvergne	46 303	80 468
Régie de territoire	27 000	21 000
Fonctionnement	118 026	209 676
Adhésion organismes extérieurs (AICRI)	270	270
Assurance	462	573
Cotisation adhésions (FAE)	387	400
Déficit de fonctionnement année 2019 + report de déficit année 2018	109 673	199 883
Formation		500
Fournitures administratives	271	300
Frais ouverture ligne de trésorerie		500
Intérêt ligne trésorerie et emprunt court-terme	1 136	1 500
Location bureau	1 612	1 800
Logiciel comptabilité		300
Publication des marchés	240	1 000
Remboursement des frais de déplacements	2 657	1 000
Taxe foncière	229	350
Téléphonie	1 090	1 300
Maraichage	14 590	21 988
Achat de bombe ou autre pour recouvrir le container. Normalement marché Régie		
Achats Gédimat pour fixer les serres	95	
Achats piquets, petit matériel pour délimitation des périmètres et voie de circulation	1 504	1 500
Animation des espaces test agricole, IP	8 550	9 788
Etude complémentaire FAE non payée en 2019 (étude thermique)	2 460	1 800
Fluide pour espace maraichage		

Fluide pour espace maraichage, ouverture réseau		1 000
Fumier ou intrant	77	700
Presta d'animation pour la mise en place du projet FAE		7 000
Transport de fumier ou intrants	120	200
Etude FAE	1 784	
Personnel	95 999	81 445
Chargés de mission	93 127	78 445
Service civique et stagiaire	2 873	3 000
Virement à la section d'investissement		
Virement à la section d'investissement		
Zone de pêche	8 000	6 000
Prestation pour l'entretien d'une zone de pêche, 3eme année	8 000	6 000
Total général	320 989	457 227

► RECETTES DE FONCTIONNEMENT (DOB 2020)

	Somme de Réalisation 2019	Somme de Propositions (BP) 2020
Animation	1 900	12 435
Budget communautaire et fonds structurels	-	7 435
Départements	1 000	1 000
Produits activités annexes	20	
Redevance et droits des services à caractère culturel	500	2 000
Redevance et droits des services à caractère de loisirs	380	2 000
Fonctionnement	46 128	62 500
Autres organismes (carriers)	10 000	10 000
GFP de rattachement- autres groupements	36 128	52 500
Maraichage	1 683	54 777
Autres produits divers de gestion	1 683	1 700
Budget communautaire et fonds structurels		53 077
Personnel	6 873	121 901
Budget communautaire et fonds structurels		120 401
Remboursements sur rémunération (CPAM)	6 873	1 500
Zone de pêche	1 500	7 500
Budget communautaire et fonds structurels		6 000
Revenus des immeubles	1 500	1 500
Contrat territorial et plan de gestion	63 023	198 114
Budget communautaire et fonds structurels	22 493	91 597
Départements	19 610	65 627
Organismes	20 920	40 890
Total général	121 107	457 227

► DEPENSES D'INVESTISSEMENT (DOB 2020)

	Somme de Réalisation 2019	Somme de RAR	Somme de Propositions (BP) 2020	Somme de TOTAL
Aménagement ferme expérimentale	26 851		5 000	5 000
Frais d'études - architecte	2 041		5 000	5 000
Autres bâtiments publics - construction halle aux chats	24 810			0
Aménagement pêche				
Autres agencements et aménagements				
Contrat territorial et plan de gestion	28 311	66 558	194 238	260 796
Autres agencements et aménagements - Laurent Maly	2 108		5 500	5 500
Autres agencements et aménagements - LPO		25 558	13 738	39 296
Autres agencements et aménagements - Régie		16 000		16 000
Emprunt court-terme			120 000	120 000
Frais d'études AMO plan guide	26 003	25 000		25 000
Terrains nus - achat de terrains	200		13 000	13 000
Rédaction du nouveau plan de gestion			37 000	37 000
Autres agencements et aménagements - communication (panneaux et présentoir)			5 000	5 000
Espace test agricole	32 873	930	119 772	120 702
Autre matériel et outillage	5 419		5 772	5 772
Autres agencements et aménagements	27 454	930	114 000	114 930
Matériel technique et informatique	3 655	2 020		2 020
Autre installation matériel et outillage technique	3 655			0
Matériel de bureau et matériel informatique		2 020		2 020
OPERATIONS FINANCIERES			7 596	7 596
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			7 596	7 596
OPERATION NON ATTACHEES			2 730	2 730
Dépenses imprévues			2 730	2 730
Total général	91 690	69 508	329 336	398 844

► RECETTES D'INVESTISSEMENT (DOB 2020)

	Somme de Réalisation 2019	Somme de Propositions (BP)	Somme de RAR	Somme de TOTAL
Aménagement ferme expérimentale		17 780		17 780
LEADER - hangar de stockage		17 780		17 780
Aménagement pêche		1 640		1 640
LEADER zone de pêche 2018/2019		1 640		1 640
Contrat territorial et plan guide	19 680	46 600	199 733	246 333
LEADER Plan Guide		30 787		30 787
AELB 2018	19 680			0

AELB 2019		2 600		2 600
CD63 - Plan de gestion 2019		8 769		8 769
CD63 - Plan de gestion 2020		4 444		4 444
Emprunt court-terme			120 000	120 000
FEDER 2015 2016			11 640	11 640
FEDER 2017			6 846	6 846
FEDER 2018			16 026	16 026
FEDER 2019			34 116	34 116
SPACE et RIPARIA			11 105	11 105
Contribution EPCI	23 872	17 500		17 500
EPCI partie investissement Mon d'Arverne	23 872	17 500		17 500
Espace test agricole		112 401		112 401
LEADER dossier investissement espace test dossier 1 (2019)		18 453		18 453
LEADER dossier investissement espace test dossier 2 (2020)		85 500		85 500
LEADER espace test 2018/2019 - année 1		8 448		8 448
Matériel technique et informatique		3 190		3 190
LEADER dossier animation		3 190		3 190
OPERATIONS FINANCIERES	40 542			0
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 542			0
Virement de la section de fonctionnement				0
Total général	84 094	199 111	199 733	398 444

Madame Colette Henrion fait remarquer que la proposition du budget est équilibrée à 398 444 €. Aucune remarque n'est formulée concernant ce budget primitif.

Point sur les subventions perçues par la trésorerie

La participation financière des communautés de communes de Billom et Mond'Arverne au budget du SEAT, n'est pas suffisante au regard des enjeux du site.

Le Président rappelle que le SEAT sollicite de nombreux financements publics via des demandes de subventions annuelles ou des demandes de subventions en fonction des projets développés. Il précise notamment que le SEAT bénéficie de subventions Européennes qui permettent de financer le projet de territoire Ecopôle du Val d'Allier jusqu'à 80 % (LEADER dans le cadre du développement du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier, FEDER Loire Bretagne ou FEDER Régional dans le cadre du contrat territorial Allier Vallée Alluviale).

Concernant le compte déficitaire, reste à faire les remontées dossier LEADER notamment.

Monsieur Jean-Pierre Buche rappelle : l'emprunt à court terme contracté auprès du Crédit Agricole, les conditions de remboursement anticipé d'emprunt onéreuses pour les collectivités, qu'il est possible de négocier les prêts ; la ligne de trésorerie à rembourser avant octobre 2020.

II. Projet Ecopôle du Val d'Allier

1. Présentation des pistes d'investissement à trois ans pour les espaces-test agricoles

Un focus est fait sur les pistes d'investissement pour les espaces-tests agricoles pouvant être éligible aux financements européens.

Un calendrier prévisionnel annuel est succinctement présenté pour la réalisation des travaux de l'espace-test qui semblent nécessaire de mettre en œuvre sur trois ans :

Prix HT	TOTAL	2020	2021	2022
RACCORDEMENT AUX RESEAUX	11 220	11 220	0	0
Raccordement aux réseaux		11 220		
TERRASSEMENT	23 500	13 000	9 500	1 000
Stabilisation des chemins et plateforme	6 000	6 000		
Terrassement pour nouveau conteneur	1 000	1 000		
Terrassement sécurisation de la ressource en eau	6 500		6 500	
Terrassement mare	5 000	5 000		
Terrassement pour la passerelle ET/butte	1 000	1 000		
Création d'une cave dans la butte			3 000	
Terrassement plateforme broyage	3 000			1 000
IRRIGATION ET RESSOURCE EN EAU	1 000	12 200	27 800	0
Irrigation alternative	21 700		21 700	
Sécurisation de l'approvisionnement en eau existante	12 200	12 200		
Système d'irrigation secondaire pour les nouvelles serres	6 100		6 100	
AMENAGEMENTS EXTERIEURS	62 356	27 888	25 858	8 610
Fermeture des accès RD1 et entrée hangar	4 090	4 090		
Plantation de haies périmètre zone Champmot côté ouest espace test 150/200 m	10 299	10 299		
Plantations autour espaces test 100/150 m	6 799	6 799		
Plantation au-dessus de la mare péda et dans prolongement espace test 250ml /300 ml	14 299		14 299	
Aménagement d'une mare permanente	3 650	3 650		
Délimitation des espaces parcs d'écopâturage	6 099	3 049	3 049	
Amélioration de la plateforme de broyage	8 610			8 610
Conception et réalisation d'un poulailler mobile	6 449		6 449	
Réalisation de perchoirs	2 060		2 060	
CONSTRUCTION	189 111	20 709	68 898	99 505
Récupération EP toiture halle aux chats	1 000	1 000		
Remplacement des dégâts hiver sur les serres existantes	1 080	1 080		
Serres supplémentaires	11 340		11 340	
Création d'une passerelle entre les parcelles des testeurs et la butte	5 250	5 250		
Isolations et bardage des containers	16 919	8 459	8 459	
Création d'une serre pépinière	23 449			23 449
Cave dans la butte - aménagement	7 150		7 150	
Container Mirefleurs aménagé	4 920	4 920		
Aménagement d'un nouvel espace de stockage partagé	3 500		3 500	
Création d'un espace chauffé de lavage, de préparation des légumes et de vente	23 449		23 449	
Création d'un petit atelier	15 000		15 000	
Aménagement de l'étage de la halle aux chats comme base vie	76 056			76 056
TOTAL	287 187	85 017	132 056	109 115

Il est remarqué que le maintien sur le site de l'Ecopôle du chantier d'insertion de la Régie de Territoire nécessite le financement d'actions supplémentaires (22 000€ pour un coût total à 43 000€). La solution pourrait être de valoriser les terres agricoles inoccupées dans le cadre des investissements espaces-test. Il est donc proposé une utilisation temporaire du futur espace consacré à la FAE avec la mise en place de 8 000 m² « engrais vert » en formalisant une convention annuelle entre le SEAT et la Régie de Territoire des Deux Rives, ayant comme objet l'entretien et la valorisation du site via des pratiques d'enrichissement du sol. Un montant de 5 000 euros est proposé pour la maintenance du site par la Régie de Territoire (en dépense d'investissement).

2. Lancement d'un marché « rédaction du plan de gestion à 10 ans de l'Ecopôle du Val d'Allier »

Le plan de gestion de l'Ecopôle du Val d'Allier 2015-2020 à vocation écologique et pédagogique mis en œuvre par la LPO Auvergne rentre dans sa dernière année.

Le Président rappelle que le bilan du plan de gestion 2015-2020 sera inscrit dans le financement du nouveau plan de gestion et sera établi par l'intermédiaire de la connaissance et du suivi de bioindicateurs.

En partenariat avec le CD 63, il est précisé qu'il est nécessaire d'assurer la continuité de ces actions en lançant un nouveau plan de gestion décennal 2021-2030 qui correspondent aux exigences de la labélisation ENSIL.

Il est ainsi rappelé que dans le cadre de l'AMO pour la rédaction d'un Plan guide de l'Ecopôle du Val d'Allier, la mise en place du plan de gestion multi-partenarial doit regrouper les 4 axes stratégiques définis pour le projet Ecopôle, à savoir :

- Environnement et biodiversité
- Production agricole et alimentation
- Economie circulaire et éco-valorisation du site
- Vivre ensemble et enjeux sociétaux

Le Président rappelle que le nouveau plan de gestion sera l'objet d'une demande de subvention LEADER pouvant faire bénéficier le SEAT d'un financement de l'opération à hauteur de 80% du coût de la prestation.

Le Comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser la rédaction du cahier de charges et la consultation des entreprises pour la réalisation du marché « bilan plan de gestion 2015-2020 et rédaction du plan de gestion pluriannuel de l'Ecopôle du Val d'Allier 2021-2030 ».

3. Plan de gestion 2020 – bons de commande LPO Auvergne et Régie de Territoire

Deux acteurs partenaires de l'Ecopôle se partagent la responsabilité de réalisation du plan de gestion du site depuis 2019. L'émission des bons de commande permettront de tenir les objectifs de gestion définis pour 2020.

- La **Régie de Territoire** participera à la gestion et à l'entretien courant pour une prestation à hauteur de 21 000 euros.

PLAN LOIRE 4 – Ecopôle du Val d'Allier – programmation 2020

PLAN LOIRE 4 – Ecopôle du Val d'Allier – programmation 2020		REGIE – année 2020
GESTION et ENTRETIEN COURANT – Fct		21 000
GH2	Entretien des ripisylves et boisements annexes (entretien forêt alluviale)	3 000
GH3	Entretien des haies & plantations	2 000
GH4	Entretien des sentiers	4 000
GH5	Entretien des radeaux à sternes	
GH6	Entretien courant / veille patrimoniale	4 000
GH7	Nettoyage retrait des déchets	8 000
TOTAL :		21 000

- La **LPO** poursuit son action de restauration et de gestion sur l'ENS Ecopôle du Val d'Allier en 2020. La prestation s'élèvera à 43 313 euros.

PLAN LOIRE 4 - Ecopôle du Val d'Allier - programmation 2020

PLAN LOIRE 4 - Ecopôle du Val d'Allier - programmation 2020		LPO - année 2020
RESTAURATION - Inv		19 288
RH1	Restauration et entretien des milieux ouverts	10 550
RH2a	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales	3 338
RH2b	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales	2 300
RH7	Création de mares et maintien du réseau existant	3 100
GESTION et ENTRETIEN COURANT - Fct		13 990
GH1a	Entretien des aménagements (mares, hibernaculums...)	3 220
GH1b	Gestion et entretien des berges	1 460
GH2	Entretien des ripisylves et boisements annexes (entretien forêt alluviale)	2 300
GH3	Entretien des haies & plantations	2 300
GH4	Entretien des sentiers	1 200
GH5	Entretien des radeaux à sternes	1 510
GH6	Entretien courant / veille patrimoniale	2 000
SENSIBILISATION, Communication - Fct		1 870
SEN1	Animations scolaires et grand public	1 610
SEN3	Communication / presse	260
COORDINATION - Fct		7 965
CA1	Accompagnement, sensibilisation des acteurs locaux	1 860
CA2	Rencontre avec les partenaires pour la gestion du site	3 265
CA3	Coordination générale / suivi financier	1 790
CA7	Maitrise de la fréquentation, des usages et respect de la réglementation	1 050

Le comité syndical approuve, à l'unanimité, l'émission des bons de commande et les sommes engagées pour 2020 à savoir :

- 43 113 euros pour la LPO Auvergne pour la restauration écologique durable de l'Ecopôle du Val d'Allier ;
- 21 000 euros pour la Régie de Territoire des 2 Rives pour des interventions d'entretien et de gestion courante.

4. Divers

D'autres éléments techniques du projet ont été sujet à discussion lors de la réunion du comité syndical :

- Assistance à Maitrise d'œuvre Plan guide aménagement de l'Ecopôle du Val d'Allier : un retour est fait sur le Comité de Pilotage du 26 Février 2020 qui engage à la réalisation d'actions, à prévoir au budget du SEAT.
- Point baignade :
 - Il est demandé de mettre en avant la responsabilité de toutes les parties prenantes : des réunions de crise pourront être mises en place, de la même manière qu'en 2019 ;
 - Deux animateurs mènent des actions sur le site avec proposition d'actions concrètes (CISPD).
- Formation :
 - Monsieur Jean-Pierre Buche explique la volonté de développer les actions de formation sur l'Ecopôle ;
 - Il est rappelé que l'accueil d'un groupe INRAE est prévue (contribution de 2 000 euros).
- Etude sur la gouvernance : Une possibilité de financement serait possible en travaillant avec France Active / Macéo pour la sollicitation de fonds issus de fondations privées notamment.
- Autres sources de financement pour le site de l'Ecopôle du Val d'Allier :
 - Monsieur Jean-Pierre Buche propose de faire le lien entre l'action FAE de l'Ecopôle et le Projet Alimentaire Territorial en particulier en lien avec Clermont Auvergne Métropole (CAM) - « laboratoire » à disposition du territoire ;
 - Il est envisagé de rencontrer à nouveau les carriers pour une participation financière.
- Espace-test agricole :
 - La mise en place du 3^{ème} testeur maraîcher n'a pas été prise en compte dans le budget prévisionnel ;
 - Il serait possible d'augmenter la participation financière des testeurs.
- Ressource en eau
 - Prévion climatique sur l'axe Allier : Monsieur Jean-Pierre Buche précise que pour répondre aux besoins de production en période estivale, il est envisagé un éventuel deuxième forage pour faire face à des périodes accrues de sécheresse ;
 - Le projet Eolien devrait être fiable en 2021 pour irrigation et fournir de la ressource en eau par gravité (15m³/s) ;
- Rideau végétal : Jean-François DEMERE précise qu'il s'agit de trouver de la persistance dans le choix de la haie, notamment en privilégiant l'installation de plusieurs strates ainsi qu'une largeur d'environ 10 mètres.

Aucune remarque complémentaire n'a été faite au sujet du projet de ferme agroécologique.

A cette date, la réunion du prochain comité syndical est prévue courant du mois d'avril 2020 après les élections municipales de mars 2020. Fin de la réunion à 20h10.